

Destinataires: Intervenants de CanadaGAP

Date: Le 15 septembre 2025

Objet: Mises en candidature pour le Comité consultatif technique

CanadaGAP accepte maintenant les mises en candidature pour siéger au Comité consultatif technique (CCT). La composition du comité se concentre sur le rassemblement de personnes possédant des connaissances et de l'expertise en matière de salubrité des aliments.

La fonction du comité est de fournir des conseils techniques sur les changements potentiels aux exigences touchant la salubrité des aliments du programme CanadaGAP.

Le CCT est composé d'un président ou d'une présidente et entre 6 et 9 membres qui sont nommés par le Conseil d'administration CanAgPlus au plus tard le 31 décembre de chaque année. Les membres serviront des mandats d'un ou de deux ans, tel que déterminé par le Conseil d'administration.

Les candidatures sont maintenant sollicitées par toute personne répondant aux éléments des critères d'adhésion (voir ci-dessous). Veuillez soumettre des renseignements sur vos antécédents et votre expérience (y compris un curriculum vitae) pour aider le Conseil d'administration dans son examen de vos références et de votre expertise.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au **15 novembre 2025.** Toutes les candidatures doivent être soumises par écrit à l'adresse info@canadagap.ca.

Nous vous remercions de votre intérêt. Si vous avez des questions, communiquez avec le bureau de CanadaGAP au 613-829-4711 ou info@canadagap.ca.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.





Critères des membres du Comité consultatif technique du programme CanadaGAP

Le Conseil d'administration de CanadaGAP évalue les candidatures selon les critères suivants en vue des nominations. Les candidats(es) doivent satisfaire à au moins deux des critères suivants pour être pris en considération pour la nomination au CCT:

- Connaissance de la salubrité alimentaire, l'éducation et l'expertise technique, surtout en matière de production et de manipulation des fruits et des légumes frais (emballage, entreposage, remballage, et commerce en gros)
- Connaissance et expérience des processus relatifs à la production de plusieurs fruits et légumes
- Connaissance des processus de production et de manipulation liés à des cultures spécifiques (légumes, pommes de terre, serre, petits fruits, fruits de verger et de vigne) et des activités (emballage, remballage, commerce en gros, etc.)
- Expertise en matière de la liste de contrôle d'audit ou d'autoévaluation (par ex., avoir aidé des exploitations à se préparer à un audit, avoir utilisé les documents pour effectuer des audits internes)
- Connaissance des préoccupations liées à l'utilisation des guides et des listes de contrôle d'audit et d'autoévaluation du programme CanadaGAP
- Expérience dans l'utilisation des guides de CanadaGAP, de la liste de contrôle de l'audit, de la liste de contrôle de l'auto-évaluation ou du matériel de formation des auditeurs.

Les candidatures doivent être soumises par toute personne répondant aux éléments des critères d'adhésion ci-dessus. Le candidat ou la candidate peut provenir de n'importe quelle organisation ou groupe d'intervenants, et de n'importe quelle région. Les candidats ne sont pas tenus d'être soutenus par une association horticole provinciale ou nationale, un membre ou un affilié, et l'on ne s'attend pas à ce qu'ils représentent une région ou une affiliation particulière. Les membres seront nommés et serviront entièrement en fonction de leurs mérites.

Le candidat ou la candidate doit fournir des renseignements sur leurs antécédents et leur expérience (y compris leur curriculum vitae) pour aider le Conseil d'administration dans son examen des références et de l'expertise du candidat ou de la candidate.

Date limite pour soumettre des candidatures : 15 novembre 2025

Veuillez soumettre les candidatures à : info@canadagap.ca